

Tour du Rochat - 16V

CC de la Station des Rousses-Haut Jura - Les Rousses



Lac des Rousses (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Alternant entre parties goudronnées et parties tout terrain, ce parcours vous initiera aux techniques du VTT sans difficulté notable et vous permettra d'atteindre le site du lac des Rousses.

Suivre le balisage n°16 vert

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 140 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, En famille, Faune et flore, Naturel

Itinéraire

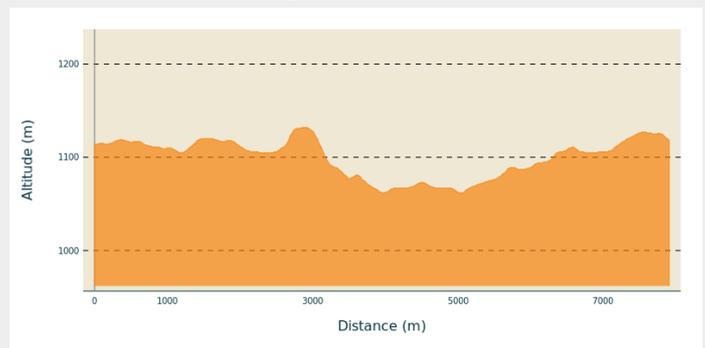
Départ : Les Rousses

Arrivée : Les Rousses

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Les Rousses

Profil altimétrique



Altitude min 1062 m Altitude max 1132 m

1. **0 km** - Suivez la Route Royale qui longe à gauche l'Office de tourisme des Rousses (**LES ROUSSES OT**) en direction de **Chez le Queton**.
2. **0.8 km** - Au carrefour de **Chez le Queton**, dirigez-vous à gauche en direction du **Brioland**. Profitez de la vue offerte sur le Noirmont et la Dôle. La route se transforme en chemin, puis débouche sur une petite route. Suivez-la tout droit en passant devant **le Brioland** et continuer en direction de **la Redoute**.
3. **2.2 km** - Au stop du carrefour de **la Redoute**, tournez à droite et longez prudemment la route du Noirmont. Au **Rond-Point de l'Aube**, prenez la direction du **Collège**.
4. **2.9 km** - Au **Collège**, suivez le chemin à droite en direction du **LAC DES ROUSSES**. Profitez de la vue sur la vallée de l'Orbe, le lac, le golf et la Dent de Vaultion.
5. **4.1 km** - A la **Vy à Châton**, le petit chemin débouche sur la route, longez-la à droite avec prudence pour rejoindre le **LAC DES ROUSSES** par la **PORTE DES ROUSSES D'AMONT** et la **Côte de Lavenna**.
6. **4.8 km** - Après avoir profité du lac et des loisirs qu'il vous offre, reprenez la route de l'aller en direction de la **Côte de Lavenna**, de la **Vy à Châton**, puis poursuivez le parcours le long de la route jusqu'au carrefour du hameau des Rousses d'Amont en direction du **Collège**.
7. **5.6 km** - Au carrefour routier des Rousses d'Amont, continuez sur la route à gauche. Prenez ensuite la route qui monte sur la droite en direction du **Collège**, de là, reprenez la route de l'aller en passant par le **Rond-Point de l'Aube** et en empruntant la route du Noirmont.
8. **6.5 km** - A **La Redoute**, tourner à gauche pour prendre la route qui monte au Brioland.
9. **7.7 km** - Au **Brioland**, prenez le chemin enherbé à droite en direction de la **Montée de l'Opticien**. Sur votre droite un monticule cache une ancienne redoute qui faisait partie du système défensif des Rousses. Ce site vous permettra en outre de profiter du beau panorama sur la Dôle. Le sentier fini par redescendre jusqu'à l'Office de tourisme des Rousses (**LES ROUSSES OT**).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Morez, suivre la N5 en direction de Les Rousses

Parking conseillé

Parking de l'Omnibus aux Rousses

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Lieux de renseignement

Office de tourisme de la Station des Rousses

495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES

infos@lesrousses.com

Tel : 03 84 60 02 55

<https://www.lesrousses.com/>

